

Interlaken, le 11 janvier 2018

Remise du Prix du fédéralisme 2018 : Discours du conseiller d'État Pascal Broulis, président de la Fondation ch

Mesdames et Messieurs les membres des gouvernements cantonaux,

Le Prix du fédéralisme est la façon que la Fondation ch a trouvée, depuis 2012, de célébrer celles et ceux qui donnent vie au Fédéralisme. Ce principe fondateur de la vie publique en Suisse, dont les pierres angulaires sont comme vous le savez la démocratie directe, la subsidiarité et l'équivalence fiscale. Or c'est bien d'équivalence fiscale qu'il s'agit de fêter aujourd'hui, cette équivalence sans laquelle le fédéralisme serait un principe sans chair, s'il n'était pas accompagné de négociations particulièrement délicates et de calculs extrêmement raffinés. Celui, dont nous allons louer tout à l'heure le bilan en tant que négociateur habile et en tant qu'homme de terrain, a fait beaucoup pour que le Fédéralisme puisse être vécu par la chose publique.

Avant de céder la parole au Conseiller d'Etat Ernst Stocker, chargé de faire la laudatio du récipiendaire du Prix du Fédéralisme 2018, alors que nous nous trouvons, chères et chers collègues, dans un séminaire loin des caméras, j'aimerais vous rappeler brièvement l'importance de ce prix, comme étant une pierre de plus à l'édifice du fédéralisme auprès de la population. Nous le savons au plus tard depuis la Conférence de Montreux en octobre dernier, celles et ceux qui nous ont élu en connaissent peu les arcanes. Je vous rappelle l'étude sur la perception du fédéralisme auprès des leaders d'opinion et du grand public, rendue publique à l'occasion de la Conférence de Montreux. On y lit que pour une très grande part les moins de trente ans se déclaraient désintéressés de toutes les questions ayant trait au fédéralisme, que le thème commençait à intéresser les plus de quarante ans seulement, et que l'autonomie fiscale cantonale n'était que très rarement cités spontanément comme avantage du fédéralisme. Cela même parmi celles et ceux qui pourtant prétendaient en connaître les fondements. C'est dire à quel point notre travail est un travail de l'ombre, et que c'est à nous

d'endosser le rôle du négociateur, et de concilier l'intérêt de notre canton avec celui des autres. Le fédéralisme est bien ce principe qui nous unit lorsque nous devons défendre le bout de gras, lorsque notre assiette fiscale est en jeu.

Ce prix, qui comprend une plaquette gravée au nom du lauréat – elle sera apposée dans le hall d'entrée de la Maison des cantons, un lieu hautement symbolique – et un trophée représentatif du fédéralisme, est là pour nous rappeler que le fédéralisme est un principe à promouvoir, à développer, à vivre chaque jour.

En 2014, nous avons rendu hommage à Arnold Koller et à son action politique. En 2015, le prix est revenu à Emil Steinberger pour son engagement culturel et civil ; en 2016, c'est le projet PRIMA du canton de Neuchâtel qui a été récompensé pour son action dans l'enseignement précoce de l'allemand par immersion partielle. L'an dernier, j'ai pu remettre le prix à l'Assemblée interjurassienne.

Cette année, aujourd'hui, le jury, composé du Président de la CdC Beni Würth, de Heidi Z'graggen, Jean-Michel Cina, Barbara Schüpbach-Güggenbühl, Sandra Maissen, et moi-même, a pris la décision unanime de nommer Franz Marty, notre éminent collègue, qui a tant fait pour l'optimisation de la péréquation financière.

Mais avant de remettre le prix à Franz Marty, je vous prie d'applaudir mon collègue Ernst Stocker, chargé de prononcer le discours laudatif du récipiendaire.